

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 15 mai 2017 à 19 h 35.**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier  
Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx  
Siège no 3 Monsieur Éric Rouillard  
Siège no 4 Madame Josette Labbé  
Siège no 5 Monsieur Marc Poulin  
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**123035-05-2017** Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 6 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**LÉGISLATION**

3. OMH : RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 # 1

**TRAVAUX PUBLICS**

4. CONCOURS BALAYAGE DE RUE : TIRAGE

**PERSONNEL - ÉLU**

5. NÉGOCIATION – CONDITIONS DE TRAVAIL : INSPECTEUR EN URBANISME ET DES COURS D'EAU

6. AUTRES ITEMS

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. **OMH : RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 #1**

**123036-05-2017** **Considérant** que le budget 2017 de l'OMH a été révisé en date du 2 mai 2017 ;

**Considérant** que la contribution initiale de la municipalité était de 1 237 \$;

**Considérant** que la révision s'explique par des travaux prévus au PPI (gâche électrique à la porte d'entrée principale) augmentant la contribution municipale à 1 357 \$;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter, comme présenté, la révision budgétaire datée du 2 mai 2017 de l'OMH détaillée en préambule.

4. **CONCOURS BALAYAGE DE RUE : TIRAGE**

Les gagnants du concours de balayage de rue 2017 sont madame Julie Pouliot et monsieur Guy Poulin. Des chèques d'un montant de 50 \$ leur seront remis.

5. **NÉGOCIATION – CONDITIONS DE TRAVAIL : INSPECTEUR EN URBANISME ET DES COURS D'EAU**

**123037-05-2017** **Considérant** que madame Lise Pomerleau a pris connaissance des conditions salariales soumises par le conseil municipal ;

**Considérant** que madame Pomerleau a déposé une contre-proposition ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la contre-proposition déposée par madame Lise Pomerleau à l'exception du nombre de congé de maladie; d'adopter l'échelle salariale pour le poste d'inspecteur en urbanisme et des cours d'eau ; le taux fixé après 6 mois de l'embauche sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

6. **AUTRES ITEMS**

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

8. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

12468-2017

123038-05-2017 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer la présente séance. Il est 19 h 40.

**SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL**

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

\_\_\_\_\_  
CARMELLE CARRIER, MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.